

*« Jésus, nous le croyons,
est mort et ressuscité ;

de même,
nous le croyons aussi,
ceux qui se sont endormis,
Dieu, par Jésus,
les emmènera avec lui. »**

*Saint Paul,
1^{ère} Lettre aux Thessaloniciens, chapitre 4 verset 14

**La communauté chrétienne
se tient à vos côtés**



Vous venez de perdre un proche

**L'Église vous accueille
et vous accompagne
en ce temps de deuil**

**QUE DONNER
À L'ÉGLISE ?**


Église catholique
en Aveyron
Servir la Rencontre

Nous sollicitons votre soutien matériel

**Les funérailles chrétiennes
sont un moment important de prière
dans la paix et l'espérance.
Notre paroisse vous accueille
et vous accompagne le mieux possible,
afin de vivre ces moments douloureux
à vos côtés.**

**La communauté vous porte dans la prière.
La célébration ou le temps de prière
sont guidés le plus souvent
par une personne laïque missionnée,
parfois un prêtre ou un diacre.**

**Il vous est proposé de soutenir
matériellement l'Église.**

**Laïcs et diacres sont tous bénévoles.
Cette offrande ne leur est pas destinée,
non plus qu'aux prêtres,
dont le traitement est fixe.**

Merci !



DIFFÉRENTES FAÇONS D'AIDER LA PAROISSE ET LE DIOCÈSE

Le casuel



est un don offert pour la préparation et la célébration.
Ce don est une participation à la vie de l'Église, pour
la soutenir matériellement et lui permettre de mener
sa mission.

Offrande souhaitée : 200 €*

L'honoraire de messe d'après funérailles
est compris dans ce don.

L'offrande est la même
pour une célébration ou un temps de prière.

*Décision des évêques de la Province de Toulouse, le 15 mai 2025.



La quête

est un don offert pendant
la messe ou la célébration.

Elle manifeste la solidarité et la communion
pour la vie de votre paroisse.

Grâce à elle, la paroisse peut payer ses dépenses
courantes : assurances, électricité, chauffage...

Le jour des funérailles, la quête est destinée à
soutenir la vie du diocèse.

Offrande préconisée : 2 €

*Nous vous exprimons
notre reconnaissance
pour votre soutien.*

L'offrande de messe

est un don offert pour confier une intention
particulière à la prière de la communauté chrétienne

- pour une personne malade ou une personne défunte
- pour notre famille et la vie du monde,
à l'occasion de tel ou tel événement
- pour un événement de la vie :
naissance, baptême, fiançailles, mariage,
anniversaire de mariage...



Offrande : 18 €

Les frais paroissiaux

Chaque année, les paroisses lancent un appel
pour soutenir leurs charges et éventuellement
tel ou tel projet de la communauté.

Répondre à cet appel est une façon très concrète
de participer à la vie paroissiale.

Le denier



est un don fait à l'Église diocésaine pour soutenir
sa présence et sa vie sur tout le territoire, notamment
à travers les prêtres et un certain nombre de laïcs
missionnés salariés.

Le denier est une offrande libre.
Chaque année, on est appelé
à renouveler cette offrande.

Si vous êtes imposable,
ce don est déductible à 66%
du montant de votre impôt.

